

PHYTATE

Phytate de calcium, bentonite LE DEFERRAGE SANS RISQUE DES VINS ROUGES

CARACTERISTIQUES

- ◆ Le **PHYTATE** est un sel de l'ester hexacyanophosphorique d'inositol ou acide phytique.
- ◆ L'acide phytique provient du son de blé ou de riz.
- ◆ Le **PHYTATE** se présente sous forme d'une poudre blanchâtre difficilement soluble dans l'eau ou dans le vin.
- ◆ Le **PHYTATE** élimine le fer en donnant des sels insolubles.

Le PHYTATE, réagissant uniquement avec la forme oxydée du fer (Fe^{3+}), **le vin doit être aéré énergiquement avant le traitement à plusieurs reprises pendant 48 heures.**

Si nécessaire, sulfiter le vin avec 3 ou 5 g/hL de SO_2 au préalable pour éviter les phénomènes d'oxydation.

- ◆ La suspension de **PHYTATE** est introduite dans le vin au cours d'un remontage avec une pompe doseuse ou un **DOSACOL**. Pour un déferrage efficace le produit devra être maintenu ou remis en suspension par agitation ou par remontage de façon à augmenter les temps et les surfaces de contact.
- ◆ Plus les teneurs en fer du vin sont importantes, plus le fer est facile à éliminer. Les doses de **PHYTATE** à utiliser dépendront de la teneur en fer du vin mais également du seuil inférieur de fer que l'on désire atteindre.

LEGISLATION

- ◆ Le phytate de calcium est **autorisé uniquement sur les vins rouges**, à la dose maximale de 8 g de phytate de calcium par hectolitre et sous le contrôle d'un œnologue.

DOSE D'EMPLOI

- ◆ 1 g/hL de **PHYTATE** élimine environ 1mg/L de fer.
- ◆ Pour avoir des résultats plus justes, utiliser, pour les calculs la concentration en fer ferrique et non en fer total

Exemple pour un vin ayant 16 mg/L de fer :

- pour amener ce vin à 10 mg, utiliser : 6 g/hL de **PHYTATE**
- pour amener ce vin à 7 mg, utiliser : 9 g/hL de **PHYTATE**
- pour amener ce vin à 5 mg, utiliser : 11 g/hL de **PHYTATE**

- ◆ Dose limite d'emploi : 16g/hL

MODE D'EMPLOI

- ◆ Saupoudrer le **PHYTATE** sur une petite quantité d'eau agitée avec une hélice (100 g/L). L'ajout d'acide citrique (10g/L) facilite la dissolution.
- ◆ Maintenir en suspension pendant l'incorporation à la cuve. Incorporer à l'aide d'un raccord de collage (**DOSACOL**) sur la totalité de la cuve.
- ◆ Quatre ou cinq jours après le traitement au **PHYTATE**, coller avec 5 cL/hL de **GELISOL**.

LES CONDITIONS DE CONSERVATION

- ◆ Emballage plein, scellé d'origine, à l'abri de la lumière, dans un endroit sec et exempt d'odeur.
- ◆ Emballage ouvert : à utiliser rapidement.

CONDITIONNEMENT

- ◆ Sac de 1 kg - carton de 20 x 1 kg.

RECHERCHE DU PHYTATE EN EXCES

- ◆ La recherche du phytate en excès se fait avec la méthode indiquée par M. CORDONNIER dans les Annales des Falsifications des Fraudes 1952 p. 424. (disponible sur demande au laboratoire **MARTIN VIALATTE - SOEC**)

Les informations figurant ci-dessus correspondent à l'état actuel de nos connaissances.
Elles sont données sans engagement ou garantie dans la mesure où les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle.
Elles ne dégagent pas l'utilisateur du respect de la législation et des données de sécurité en vigueur.
Ce document est la propriété de SOFRALAB et ne peut être modifié sans son accord.